

---

Renvoi au comité de la marine de la pétition du citoyen Migneron, ingénieur, qui présente ses vues relatives à la marine, lors de la séance du 1er germinal an II (21 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi au comité de la marine de la pétition du citoyen Migneron, ingénieur, qui présente ses vues relatives à la marine, lors de la séance du 1er germinal an II (21 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 18;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20131\\_t1\\_0018\\_0000\\_7](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20131_t1_0018_0000_7)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

torisé de faire faire la notification du présent à qui, et ainsy qu'il avisera bien, aux fins de son exécution.

Signés : BRIERRE, LE COUTURIER, DU MONT, LANGE, JOUENNE, LACROIX, BAJEUX (*secrét. général*).

P.c.c. : (27 avril 1793) : BUSARD (*secrét. g<sup>al</sup>*).

## 18

Les administrateurs du département de police font passer à la Convention nationale l'état des détenus dans les maisons de justice, d'arrêt et de détention du département de Paris, au 30 ventôse; il se monte à 6 511 personnes.

Insertion au bulletin (1).

[Commune de Paris. 1<sup>er</sup> germ. II] (2)

Noms des prisons	Nb. de détenus
Conciergerie .....	465
Hospice du ci-devant Evêché .....	110
Grande Force .....	617
Petite Force .....	313
Sainte-Pélagie .....	231
Madelonnettes .....	286
Abbaye .....	134
Bicêtre .....	825
La Salpêtrière .....	430
Chambres d'arrêt, à la Mairie .....	86
Les Fermes .....	31
Luxembourg .....	511
Maison de suspicion, rue de la Bourbe ....	461
Brunet, rue de Buffon .....	47
Les Picpus, fgb St-Antoine .....	172
Réfectoire de l'Abbaye .....	100
Les Angloises, rue St-Victor .....	120
Les Angloises, rue de Loursine .....	114
Caserne, rue de Vaugirard .....	97
Les Carmes, rue de Vaugirard .....	269
Les Angloises, fbg St-Antoine .....	71
Ecossais, rue des Fossés-St-Victor .....	92
Saint-Lazare, fbg St-Lazare .....	630
Mahay, rue du Chemin-Vert .....	85
La Chapelle, rue de la Folie-Renaud .....	44
Belhomme, rue Charonne, n° 70 .....	93
Bénédictins anglais, rue de l'Observatoire	77
<b>Total général .....</b>	<b>6 511</b>

## 19

Le citoyen Mignerou, ingénieur de la République, fait passer à la Convention nationale une pétition, dans laquelle il présente des vues relatives à la marine.

Renvoyé au comité de marine (3).

(1) P.V., XXXIV, 5.

(2) C 298, pl. 1032, p. 1. Signé : HEUSSÉE, CAILLEUX.

(3) P.V., XXXIV, 5.

## 20

Guimberteau, représentant du peuple près l'armée des côtes de Cherbourg, fait passer à la Convention nationale dix médailles portant les effigies des derniers de nos tyrans, lesquelles lui ont été remises par le citoyen Peussier, chirurgien et maire de la commune de Bourghéroule, district de Pont-Audemer.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Caen, 24 vent. II] (2)

« Citoyen président,

En passant avant-hier dans la commune de Bourg-Théroude, district de Pont-Audemer pour me rendre à Caen, le citoyen Peussier, chirurgien et maire de cette commune, m'a remis dix médailles portant les effigies des derniers de nos tyrans. Ces médailles sont autant de prix remportés dans l'art des accouchements, de l'anatomie, de la chirurgie et de la botanique par Pierre-Marie Auguste Peussier son fils, actuellement chirurgien-major du 2<sup>e</sup> bataillon de la Seine-Inférieure. Si elles ont été la récompense de l'émulation et du talent sous le règne de l'esclavage, elles doivent entrer dans le creuset national pour aider à terrasser les despotes et consolider la liberté que ces bons citoyens adorent par-dessus tout. Ils se seroient défaits plutôt de ces images abhorrées, m'a dit le père Peussier; mais ils attendoient le passage d'un représentant du peuple dans leur commune pour l'engager à en faire l'hommage à la Convention nationale, et je m'estime heureux que le hasard m'ait chargé de cette tâche agréable.

Je dois ajouter que le bon père Peussier est un solide sans-culottes qui a établi dans sa commune le règne de la raison et de la philosophie sur les débris du fanatisme et de la superstition, et que toutes les communes de ce chef-lieu de canton ont imité à l'envi l'exemple salutaire qu'il leur a constamment donné. S. et F. ».

GUIMBERTEAU.

## 21

La société populaire et montagnarde de Provens félicite la Convention sur les mesures vigoureuses qu'elle vient de prendre pour déjouer une faction infâme qui, sous le masque du patriotisme, vouloit détruire la représentation nationale et remettre le peuple français dans l'esclavage; elle invite la Convention à ne quitter son poste que quand l'olivier de la paix aura pris racine sur le sommet de la sainte montagne.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

(1) P.V., XXXIV, 5. B<sup>in</sup>, 3 germ. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).

(2) C 297, pl. 1015, p. 2. Pas dans AULARD.

(3) P.V., XXXIV, 6. B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> germ. (suppl<sup>t</sup>) et 8 germ. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>); *Ann. patr.*, n° 446. *M.U.*, XXXVIII, 29; *J. Sablier*, n° 1211; *Mess. soir*, n° 581.